PROFIL DES EAUX DE BAIGNADE

PLAN D'EAU HUTTENHEIM

2011

PROFIL DES EAUX DE BAIGNADE DU PLAN D'EAU DE HUTTENHEIM.

La Commune de Huttenheim exploite depuis 1983 un plan d'eau accueillant durant la période estivale des baigneurs.

Cet équipement se trouve soumis en vertu de l'article D 1332-21 du code de la santé publique à l'élaboration du profil des eaux de baignade du plan d'eau.

1/ Etat des lieux.

L'entreprise BURGER d'ERSTEIN avait été autorisée en vertu de l'arrêté préfectoral du 22 août 1978 d'exploiter une gravière située au lieu-dit « HUSACKER » section 42 n° 143 et n° 181 d'une surface d'environ 4 hectares.

L'entreprise BURGER a cessé son activité d'exploitation en 1983 et procédé à la remise en état du site conformément à l'arrêté préfectoral initial.

Cette remise en état a porté sur l'aménagement à des fins récréatives et piscicoles du plan d'eau.

Ces travaux ont notamment porté sur :

- Des déblais et de la terre végétale ont été déposés sur les rives Nord et Est et nivelés
- Les berges ont été rectifiées à la dragueline pour obtenir des pentes à moins de 25%
- Aménagement d'un chemin pour les pêcheurs, du coin sud-est jusqu'à la limite de la zone de plage et de la zone de plage au coin nord-ouest,
- Mise à niveau et égalisation du coin nord-ouest,
- Une zone nord a été aménagée en frayère, une zone de plage avec pataugeoire a été nivelée avec apport de sable fin. La berge a été réglée jusqu'à 25 mètres avec une pente de moins de 10%,
- Toutes les rives du plan d'eau ont été engazonnées avec la plantation de 50 arbres et haies.

Ces travaux ont été réceptionnés le 3 mars 1983.

Concomitamment à ces travaux de remise en état la commune de Huttenheim a fait réaliser l'implantation d'un bloc sanitaire conformément aux photographies ci-jointes. Ce bloc sanitaire est composé des quatre cabinets de

toilette fermés et d'autant d'urinoirs. Une douche se trouve à coté du bâtiment (voir photographies jointes).

Une fosse sceptique accueille les eaux usées. Cette fosse est régulièrement vidangée durant la période de baignade. La Commune de Huttenheim a fait réaliser en 2009 des travaux portant sur le curage, la désinfection ainsi que la réfection et l'imperméabilisation de la fosse.

Il est joint un premier plan sur lequel figure la localisation des points de baignade du site. Le point de surveillance se trouve être le poste de secours.

Le plan d'eau mesure 200 mètres de large et 200 mètres de long soit une surface de 40 000 mètres carrés. la profondeur moyenne est de 7 mètres.

La plage de baignade est composée d'une partie en sable. Les rives du plan d'eau sont bordées de galets et terminées en surélévation par du gazon. La transparence de l'eau s'avère bonne. Les prélèvements sanitaires ont lieu dans l'eau prés de la plage.

La végétation émergée présente sur la zone de baignade est composée de divers types d'arbres (Saules, Aulnes, Prunus, Erables).

Par ailleurs, la Commune a réalisé durant la période 2002/2011 divers travaux d'aménagement du site en clôturant les installations et plantant un nombre importants d'arbres et arbustes.

Le plan d'eau est composé d'eau provenant de la nappe phréatique.

La saison de baignade a lieu durant les mois de juillet et août de l'année en cours. La fréquentation se révèle très variable en fonction des conditions météorologique. En période haute le site peut accueillir jusqu'à 1 500 personnes par jour. Les équipements sanitaires sont ceux indiqués ci-dessus. Le poste de secours accueille par ailleurs la caisse du plan d'eau. Il satisfait aux exigences en matière de surveillance de ce type d'équipement public. L'accessibilité des animaux est interdite durant la baignade. Les diverses consignes de sécurité et d'interdiction sont affichées aux entrées du site. Le stationnement des véhicules a lieu en dehors du site (voir photographies jointes).

Par ailleurs, le plan d'eau n'a pas connu durant les dernières années de formation de dépôts abondants de mousse, des épisodes de mise en évidence de cyanobactérie ni de prolifération d'algues vertes, ni de cas de dermatite chez les baigneurs.

Le contexte métrologique est celui d'une localité située en région Alsacienne dont les caractéristiques climatiques sont bien connues.

L'occupation des sols à proximité en dehors du plan d'eau a pour but la culture agricole.

Identification des sources de pollution possibles : le plan d'eau n'est menacé d'aucune source de pollution possible (agricole, industrielle et urbaine) car celui-ci se trouve fermé à l'accès au public. Il n'y a pas d'autres sources de pollution potentielles sauf celle générées par la population du fait de l'occupation du site. Les eaux usées sont collectées dans une fosse qui est régulièrement vidangée. Il n'y pas d'autres réseaux de collecte des eaux usées. Les eaux pluviales sont incorporées dans le sol par ruissellement.

2/ Diagnostic

- Données historiques brutes sur la qualité des eaux de baignade au cours des quatre dernières saisons balnéaires.

Date	Vis	COULQ-B Qualit	DETER-B Qualit	HUILE-B Qualit	PHENO-B Qualit	ECOL-B n/100ml	STR-M n/100ml	Trans mètre	Teau C°	NEB Qualit	TAIR C°	FREQ-b qualit	CTL N/100 ml
13/05/2008	B	Normal	Absence	Absence	Absence	46	61	>1.03	18.7	P	15.6	N	430
12/06/2008	M	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	30	>1.80	21.1	C	17.2	N	2400
28/07/2008	B	Normal	Absence	Absence	Absence	46	<15	>1.00	23.8	E	24.2	FA	240
11/08/2008	M	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	160	>1.10	23.1	o	22.2	N	930
11/06/2009	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	20.4	c	16.4	N	430
9/07/2009	M	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	23.5	PN	21.9	FA	936
21/07/2009	M	Normal	Absence	Absence	Absence	30	15	1.10	24.9	E	34.8	FA	933
04/08/2009	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	23.9	E	29.1	M	240
19/08/2009	M	Normal	Absence	Absence	Absence	110	15	>1.00	26.2	E	32.4	M	240
17/06/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	14.9	C	17.0	N	430
21/06/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	20.1	PN	22.4	FA	
3/07/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	25.6	E	28.7	FA	
27/07/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	24.8	N	19.5	N	
10/08/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	30	30	>1.00	23.3	E	23.5	FA	
23/08/2010	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	22.4	P	19.6	N	
16/05/2011	M	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	19.1	C	17.1	N	
31/06/2011	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	21.8	C	17.8	N	
7/07/2011	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	24.9	PN	25.1	FA	
20/07/2011	B	Normal	Absence	Absence	Absence	61	61	>1.00	21.9	C	22.3	N	
2/08/2011	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	22.9	E	29.1	FA	
19/08/2011	B	Normal	Absence	Absence	Absence	<15	<15	>1.00	24.1	E	27.5	N	

- Résultats des analyses qui ont été menées par les DDASS-ARS complémentaires au suivi des germes témoins de contaminations fécales.

  Aucune contamination fécale n'a été détectée.

- Toutes les autres études qui ont pu être menées par les DDASS-ARS portant sur la connaissance des sources de pollution.

  Aucune étude de ce type n'a été menée.

3/ Mesures de gestion.

- *Mesure de gestion préventive des pollutions à court terme.*

La pollution à court terme est définie par l'article D. 1332-15 du code de la santé publique comme une contamination microbiologique affectant la qualité de l'eau de baignade pendant moins de 72 heures dont les causes sont aisément identifiables. Cette pollution peut être ainsi identifiée par un dépassement de l'une des valeurs seuils proposée par l'AFSSSET soit 660 UFC/100 ml (entérocoques intestinaux) et 1 800 UFC/100 ml (Escherichia coli).

Ainsi, plusieurs indicateurs de mesure de gestion seront mis en place dont la pluviométrie, la température et le nombre de nageurs présents sur le site.

Dans le cas ou les indicateurs suivants venaient à être dépassé :

- Pluviométrie = absence de pluviométrie durant une période plus de trois semaine.
- Température = Température compris entre 32 et 40 degrés Celsius durant plus de 8 jours consécutifs,
- Nombre de nageurs = plus de 1000 entrées/jour durant une période consécutive de 8 jours.

Deux des trois indicateurs devront se cumuler.

En cas de dépassement du seuil d'alerte l'ouverture du plan d'eau à la baignade sera suspendue et un contrôle intermédiaire demandée à l'ARS afin de déterminer le niveau exacte de la contamination en entérocoques intestinaux et Escherichia Coli.

La décision sera prise par la Maire, sur proposition du D.G.S. après informations du Maître Nageur Sauveteur responsable du suivi du contrôle.

2/ Mesure de gestion préventive des autres sources de pollution.

En cas de risque de pollution par cyanobactéries, par phytoplancton ou déchets, le M.N.S. responsable en informera le Maire qui pourra décider de fermer le plan d'eau à la baignade du public.

3/ Plan d'action.

La Commune de Huttenheim a déjà engagé en 2007 des travaux de confortation et pérennisation de la fosse recueillant les eaux usées afin de garantir une meilleure protection du site.

Pour les autres risques de pollution, ceux-ci apparaissent faibles.

Le Maire

A.SCHNAITER

MAIRIE de HUTTENHEIM * 67230 *

Commune : HUTTENHEIM
Section : 42
Echelle d'édition 3100

Département : 670
Parcelle : 181
Date d'édition 13/09/2011



Commune : HUTTENHEIM
Département : 670
Section : 42
Parcelle : 181
Echelle d'édition 1600
Date d'édition 13/09/2011



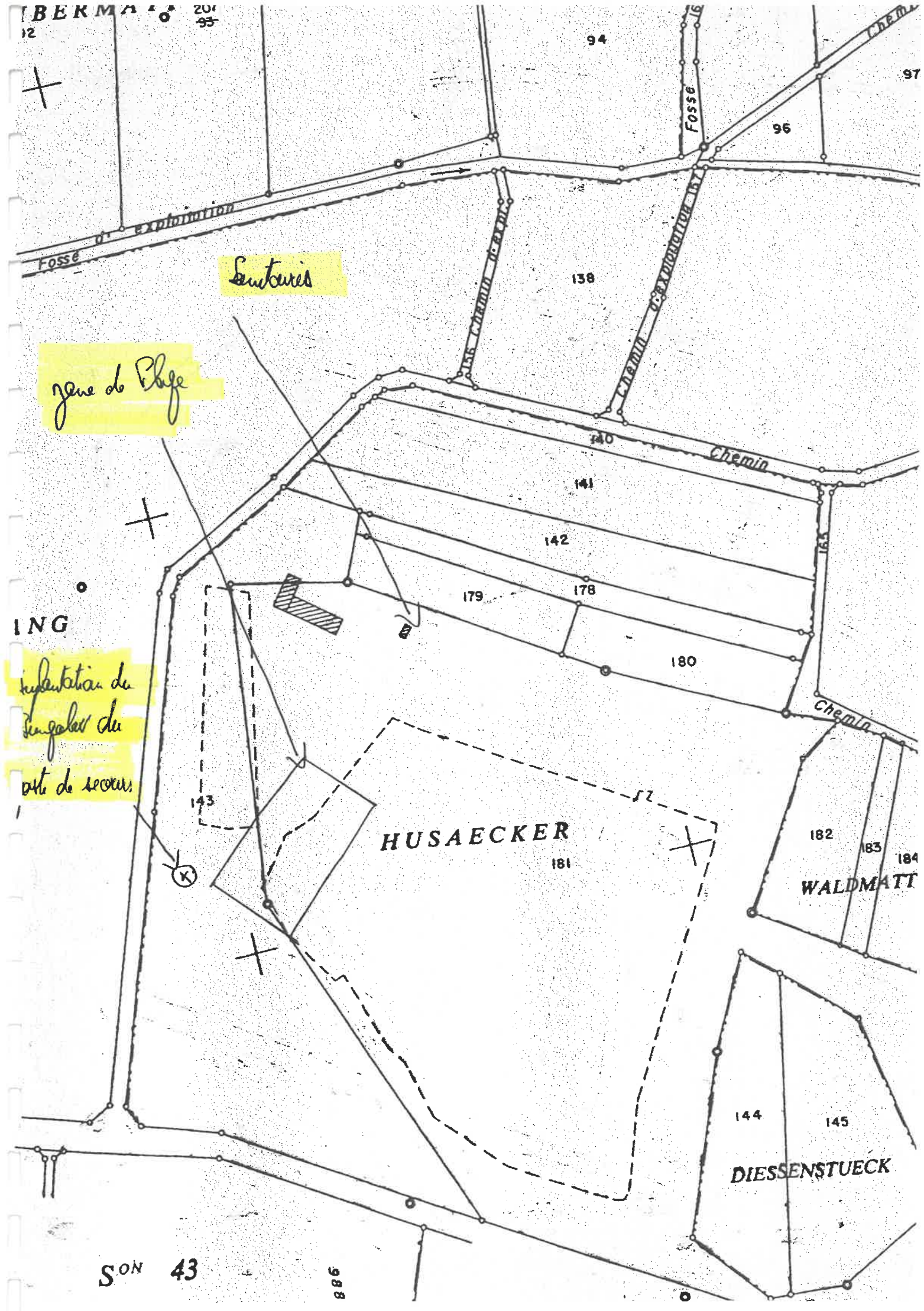

Fosse d'exploitation
Fosse
Chemin d'expl.
Chemin d'exploitation
Chemin
Chemin
94
96
97
138
140
141
142
179
178
180
143
HUSAECKER
181
182
183
184
WALDMATT
144
145
DIESSENSTUECK
ING
Son 43

Entrée du plan d'eau



Local de secours



Plage



Sanitaires

